

ville de Juvignac

997 les Allées de l'Europe

34990 Juvignac

Tel : 04.67.10.42.42

Accord-cadre de fournitures

**Avis d'appel public à la
concurrence**

Objet du marché accord cadre à bons de commande

**FOURNITURE DE MATERIEL SCENIQUE SON ET LUMIERE
POUR L'ÉQUIPEMENT
DE SALLES POLYVALENTE ET DE SPECTACLES**

Numéro de Marché : 17-13

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

ville de Juvignac

997 les Allées de l'Europe

34990 Juvignac

Téléphone : 04.67.10.42.42

Fax : 04.67.10.40.49

Adresse internet : <http://ville-juvignac.fr>

Statut : Commune

Activité(s) principale(s) :

- Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet de l'accord-cadre :

Le présent marché consiste à fournir un ensemble d'équipements scéniques son et lumière, dont le but est de servir pour la mise en place de spectacles et d'évènements au sein des salles municipales ou en extérieur sur le territoire communal.

Le site principal concerné est la salle Maria CALLAS, domaine de Courpouyran, chemin du grand chêne blanc, 34990 JUVIGNAC.

Le titulaire devra fournir du mobilier et l'ensemble des fournitures à la norme et spécifications en vigueur en France.

Accord-cadre couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

L'avis concerne un accord-cadre.

Forme de l'accord-cadre : Accord-cadre à bons de commande

Type d'accord-cadre de fournitures : Achat

Lieu principal de livraison :

Les sites de livraison sont indiqués au CCTP et situés sur le territoire communal

Code NUTS : FR813

Les prestations sont traitées à prix unitaires.

Dévolution en accord-cadre unique.

Le montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 45 000.00 euros HT.

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

La durée de l'accord-cadre à bons de commande est de 1 année.

L'accord-cadre a une durée de 12 mois.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Il n'est pas prévu d'avance.

Présentation de candidature avec formulaires français :

Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

Capacité économique et financière :

- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel spécifique aux prestations objet de l'accord-cadre sur 3 ans.
- **Capacité technique et professionnelle :**
- Références des principales fournitures ou des principaux services fournis sur 3 ans.

- Indication des systèmes de gestion et de suivi de la chaîne d'approvisionnement qui seront mis en place par l'opérateur économique
- Indication par l'opérateur économique des mesures de gestion environnementale que celui-ci pourra appliquer lors de l'exécution de l'accord-cadre.
- Indication de la part de l'accord-cadre que l'opérateur économique a éventuellement l'intention de sous-traiter.

Présentation de candidature sous forme de DUME: L'acheteur accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME) en lieu et place des documents mentionnés à l'article 48 du décret relatif aux marchés publics.

Un opérateur économique qui participe à titre individuel doit remplir un DUME.

Un opérateur économique qui participe à titre individuel, mais qui recourt aux capacités d'une ou de plusieurs autres entités, doit veiller à ce que l'acheteur reçoive à la fois son DUME et un DUME distinct contenant les informations pertinentes pour chacune des entités auxquelles il fait appel ; à savoir les informations demandées dans les sections A et B de la partie II et la partie III, dûment rempli et signé par les entités concernés et dans la mesure où cela est pertinent, au vu des capacités auxquelles l'opérateur économique a recours, les parties IV et V.

En cas de candidature sous forme de groupement d'opérateurs économiques, un DUME distinct indiquant les informations requises au titre des parties II à V doit être remis pour chacun des opérateurs économiques participants.

Procédure : MAPA ouvert

La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions des articles 27, 78 et 80 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans les documents de la consultation.

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence de l'accord-cadre : 17-13

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/11/2017

Date limite de réception des offres : **01/12/2017 à 12h00**

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Le dossier de consultation est délivré sur demande par le pouvoir adjudicateur.

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le **Profil d'acheteur** : <https://marches-securises.fr>

Le téléchargement n'est pas l'unique moyen d'obtention du DCE.

Obtention des documents de consultation en dehors du profil d'acheteur : sur demande écrite auprès du service des marchés publics de la ville de Juvignac.

Par courriel : marchespublics@juvignac.fr ou vincent.boisseau@juvignac.fr

Le dossier de consultation est remis gratuitement.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

La demande de paiement est établie par le titulaire sous forme libre.

La demande de paiement mentionne le détail des prix unitaires, le numéro du marché 17-13

Par virement administratif - fournir un R.I.B.

Modalités de financement des prestations : il sera fait application des articles 110 à 131 du décret n° 2016-360 du 25/03/2016. Le délai de paiement est de 30 jours.

Avis périodique :

Il ne s'agit pas d'un accord-cadre périodique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire de l'accord-cadre :
Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour l'accord-cadre en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Montpellier
6 rue Pitot
34063 Montpellier
Tél: 04.6754.81.00
Fax : 04.6754.81.56
Adresse Internet (URL): greffe.ta-montpellier@juradm.fr

Conditions de remise des plis (candidatures et offres)

Pour les candidats transmettant leur candidature par voie électronique, il est fait application des dispositions de l'arrêté pris en application de l'article 42 du décret relatif aux marchés publics.

En dehors de l'hypothèse de la copie de sauvegarde accompagnant une transmission électronique, les candidatures sont transmises en une seule fois. Si plusieurs candidatures sont successivement transmises par un même candidat, seule la dernière reçue par voie électronique est ouverte par le pouvoir adjudicateur dans le délai fixé pour la remise des candidatures.

La transmission dématérialisée est effectuée via le profil d'acheteur suivant : <https://marches-securises.fr>

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

Les documents relatifs à la candidature seront signés par le candidat dans les conditions fixées par l'arrêté prévu au I de l'article 42 du décret relatif aux marchés publics.

Sur un support papier et adressées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal.

La présentation sur un support physique électronique n'est pas autorisée, sauf en ce qui concerne la copie de sauvegarde accompagnant une transmission électronique.

Les plis devront parvenir à destination avant la date et l'heure limites indiquées ci-avant soit le **VENDREDI 1^{er} DECEMBRE 2017 au plus tard 12H.**

Profil d'acheteur : <https://marches-securises.fr>

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- pour les renseignements d'ordre administratif :

Ville de Juvignac
Correspondant : service des marchés publics
Adresse : 997 les Allées de L'Europe
34990 Juvignac
Tél : 04.67.10.42.42
Poste : 04.67.10.42.30
Fax : 04.67.10.40.49
Mél : marchespublics@juvignac.fr
Adresse Internet : <https://marches-securises.fr>
Horaires d'ouvertures : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30

- pour les renseignements d'ordre technique :

Ville de Juvignac
Correspondant : M. Vincent BOISSEAU
Adresse : 997 les Allées de L'Europe
34990 Juvignac
Tél : 04.67.10.42.42
Poste : 04.67.10.73.51 ou 06.21.02.56.00
Fax : 04.67.10.40.49
Mél : marchespublics@juvignac.fr
Adresse Internet : <http://www.juvignac.fr>

Horaires d'ouvertures : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30

Adresse de remise des offres et de retrait des dossiers :

Ville de Juvignac

Correspondant : service des marchés publics

Adresse : 997 les Allées de L'Europe

34990 Juvignac

Horaires d'ouvertures : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30

Tél : 04.67.10.42.42

Fax : 04.67.10.40.49

Mèl : marchespublics@juvignac.fr

Adresse Internet : <https://www.marches-securises.fr>